

RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200F CFA

www.adiac-congo.com

N° 4517 JEUDI 1^{ER} JUIN 2023

VIOLENCES DANS LE KWANGO

Les organisations locales dénoncent la passivité du gouvernement

La société civile de la province du Kwango déplore «le silence et l'insensibilité» du gouvernement qu'elle invite à prendre des mesures urgentes afin de rétablir la paix dans cette partie du territoire national. Ces violences sont le résultat d'un litige foncier de longue date entre les communautés Teke et Yaka relatif à une redevance coutumière et à l'accès à la terre.

Page 2

La violence a atteint son paroxysme dans la province de Kwango



DÉMOGRAPHIE ET SANTÉ

La RDC lance sa troisième enquête en la matière



Le présidium lors du lancement de l'enquête

Dix ans après, la République démocratique du Congo (RDC) vient de lancer la troisième édition de l'enquête démographique et de santé. Cette étude réalisée sous la tutelle du ministère du Plan mettra à la disposition du

pays des indicateurs qui permettront aux décideurs politiques et autres acteurs de mettre en place le programme de développement afin de fonder leurs actions sur des bases solides.

Page 3

GOSPEL

Pris Ango sort le single « Yeshua » le 4 juin

C'est de Paris en France que l'ancienne choriste qui a prêté sa voix à certains chantres de renommée internationale d'Angola et de la RDC entend sortir son single, le 4 juin. Pour sa première œuvre «Yeshua» (Jésus en français), Pris Ango se lance dans un nouveau parcours accompagné par S-evy Records avec qui elle a signé son premier contrat l'an dernier.

Page 5



Pris Ango sort le single «Yeshua» le 4 juin à 12h00/DR

CAN U-23

Le Cameroun remplace le Gabon

La disqualification du Gabon étant actée, la commission d'organisation des compétitions des jeunes a confirmé, le 27 mai, la qualification du Cameroun à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) U-23 qui se jouera du 24 juin au 8 juillet au Maroc. Cette décision est consécutive à des réserves portées par le Cameroun éliminé sur le terrain aux tirs au but par le Gabon.

Page 16

ÉDITORIAL

Potentiel à exploiter

Au Congo, la pratique de la boxe anglaise est largement dominée par les hommes. Mais depuis peu, la discipline tente d'attirer les dames. De jeunes boxeuses se sont lancées dans le noble art grâce au travail de détection effectué en amont par les ligues départementales. Les derniers championnats nationaux organisés à Brazzaville ont rencontré un franc succès. Le nombre croissant d'athlètes féminins ayant enfilé les gants a prouvé, par la qualité technique, qu'il y a du potentiel à exploiter.

La forme affichée par les pugilistes dames tombe au bon moment pour booster la détermination de la Direction technique nationale à constituer une première ossature de la sélection nationale féminine. Il est évident qu'il serait très juste de les engager dans les échéances à venir comme les éliminatoires des Jeux Olympiques de Paris 2024 puisqu'elles ont encore une grande marge de progression après ce bon départ.

Mais qu'à cela ne tienne, la Fédération congolaise de boxe dispose désormais de toutes les cartes en main pour assurer la progression des boxeuses. Des moyens financiers pour organiser des camps d'entraînement et des galas devraient être mobilisés pour ne pas les démotiver et éteindre leur ardeur. Car la vision exprimée par les dirigeants fédéraux d'amener la boxe vers les lendemains meilleurs passe aussi par l'organisation régulière des compétitions.

C'est le prix à payer pour espérer voir un jour les Congolaises exceller dans le noble art autant que leurs homologues masculins.

Le Courrier de Kinshasa

CONFLIT YAKA-TEKE

La passivité du gouvernement mise à nu

La situation sécuritaire est toujours préoccupante dans la province du Kwango, voisine de Kinshasa, où chaque jour qui passe apporte son lot de désolation.



Une vue des déplacés dans la province de Kwango

Les affrontements entre militaires et les éléments des forces de l'ordre et de sécurité se poursuivent, au grand désenchantement de la population locale obligée de trouver refuge dans la forêt. Les déplacements des autochtones, principales cibles de ces violences, ne comptent plus. Il est fait état, à ce jour, de plus de vingt mille personnes déplacées. Ce qui laisse entrevoir le niveau d'insécurité occasionné par les différentes attaques de la milice Mobondo sur les éléments des forces de l'ordre et de sécurité. En moins de cinq ans, ces violences nées du conflit entre Teke et Yaka ont fait, au cours du mois de mai, une trentaine de morts. La spirale infernale de tueries ne faiblit pas. De Batshongo à Tadita en passant par Seka

Malembe, Sanga, Dimpidi et Mitimitano, les morts et les blessés se comptent par dizaines. Selon le décompte effectué par les organisations locales de la société civile, il en résulte qu'à la suite de ces atrocités, plus de trois cents personnes ont perdu la vie depuis juin 2022 au territoire de Kwamouth et plus de soixante de la même année. D'où le cri d'alarme de ces associations qui déplorent "le silence et l'insensibilité" du gouvernement qu'elles invitent à prendre des mesures urgentes afin de rétablir la paix dans cette partie du territoire national. Le vice-président du cadre de concertation de la société civile du Kwango, Symphorien Kwengo, a haussé le ton en ces

termes : «*Que le gouvernement s'active à imposer la paix et la sécurité dans cet espace de la province du Kwango en neutralisant la milice Mobondo, qu'il prenne également des mesures adéquates pour assurer de l'aide aux déplacés de la deuxième vague de Kwamouth se trouvant sur le sol du Kwango*». Précisons que ces violences intercommunautaires ont débuté en juin dernier sur le territoire de Kwamouth, dans la province de Mai-Ndombe, entre les Teke et les Yaka. Elles sont le résultat d'un litige lié d'un conflit foncier de longue date relatif à une redevance coutumière et à l'accès à la terre.

Alain Diasso

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundaka Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

MÉDIAS

L'Ucofem présente les résultats de l'étude sur l'image de la femme

Le monitoring sur l'image de la femme dans les médias congolais a ciblé un échantillon de trente et un médias, à savoir la télévision, la radio, la presse écrite et les médias en ligne sur une période allant du 1^{er} au 14 novembre 2022.

Les résultats de l'étude présentés récemment à Kinshasa par la directrice exécutive de l'Union congolaise des femmes des médias (Ucofem), Rose Masala, démontrent que beaucoup d'efforts sont à fournir pour inverser la tendance parce que la femme demeure toujours sous représentée dans les médias et, surtout, dans les postes de commandement. Cette étude réalisée grâce à l'appui de l'Unesco révèle que 32 % de femmes ont été citées comme porte-parole contre 68% d'hommes; 8% de femmes spécialistes ont été enregistrées pendant le suivi de tous les médias sélectionnés contre 92 % pour les hommes.

S'agissant de la politique et du gouvernement, les femmes ont toujours été sous représentées, 44% contre 56% des hommes. Pour ce qui est de l'économie et de l'entreprise, elles représentent 44% contre 56% ; guerres et conflits, 32% pour les femmes contre 68%

pour les hommes ; sciences et technologies : 28% pour les femmes contre 72 % pour les hommes.

Dans le domaine de sport, les femmes n'atteignent même pas 10%. Elles représentent 8% contre 92% pour les hommes. La directrice exécutive de l'Ucofem pense qu'il est temps de parler des femmes qui se distinguent dans leurs domaines d'intervention. « *Il faut parler de toutes les femmes qui occupent des postes de décision, parler de leur bilan. C'est de cette façon qu'on suscitera le désir auprès d'autres femmes ou jeunes filles qui ont peur de se mettre en public* », a-t-elle insisté.

Pour sa part, le représentant de l'Unesco plaide pour la mise en application des politiques qui favorisent l'égalité du genre. Il invite les propriétaires des entreprises de presse à promouvoir l'égalité du genre, la discrimination positive et la participation des femmes dans tous les



Les orateurs lors de la présentation du rapport de l'Ucofem

domaines

Le fossé est encore grand, il faut donc agir pour que la représentativité de la femme dans les médias ne soit pas un vain mot. C'est dans cette

logique que l'Ucofem formule une batterie de recommandations, notamment l'application des programmes de formation sur le genre, aux décideurs de veiller à l'appli-

cation de différents instruments juridiques nationaux et internationaux ratifiés par la République démocratique du Congo en faveur de la femme.

Blandine Lusimana

DÉMOGRAPHIE ET SANTÉ

La RDC lance sa troisième enquête en la matière

Dix ans après, la République démocratique du Congo (RDC) vient de lancer la troisième édition de l'enquête démographique et de santé. Cette étude réalisée sous la tutelle du ministère du Plan, en collaboration avec le ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention, mettra à la disposition du pays des indicateurs qui permettront aux décideurs politiques et autres acteurs de mettre en place le programme de développement afin de fonder leurs actions sur des bases solides.

Six cents individus vont être mis à contribution pour réaliser l'enquête socio-démographique qui cible 26 520 ménages au total à travers tout le pays. Les données à recueillir porteront sur la mortalité, la santé maternelle, la prévention et le traitement du paludisme, les infections sexuellement transmissibles, le sida, les maladies chroniques, l'hypertension. Selon la ministre d'Etat en charge du Plan, Judith Suminwa Tuluka, qui a lancé l'étude, la décision de réaliser cette enquête « *visait à répondre aux besoins d'outiller notre pays des données utiles et à jour. La dernière enquête démographique et de santé (EDS) date de dix ans. Il était impérieux que nous puissions actualiser les données que nous disposons pour de meilleures prises des décisions* ».

Elle a, par ailleurs, salué l'engagement du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, et du



Le présidium lors du lancement de l'enquête

« vise à répondre aux besoins d'outiller notre pays des données utiles et à jour. La dernière enquête démographique et de santé (EDS) date de dix ans. Il était impérieux que nous puissions actualiser les données que nous disposons pour de meilleures prises des décisions ».

Premier ministre, Sama Lukonde, qui ont marqué leur approbation du processus à travers son co-financement par le Trésor public.

Pour sa part, la directrice générale par intérim de l'Institut national de la statistique a souligné que cette enquête va permettre de déceler les vrais problèmes posés en vue de mieux conduire les actions.

Quant au coordonnateur national de l'EDS-RDC III, il est revenu sur la sélection des enquêteurs en révélant qu'ils ont été recrutés de manière minutieuse et formés pendant un mois.

La réalisation de cette étude bénéficie de l'appui des partenaires techniques et financiers tels que le Fonds mondial, l'Agence des Etats-Unis pour le développement international, le Fonds des Nations unies pour l'enfance, le Fonds des Nations unies pour la population et la Banque mondiale.

B.L.

MARIONNETTISTES

La compagnie Théâtre de Marconte met le cap sur Dolisie

La troupe a fait ses valises à la suite de la représentation de *Kuakidila kua Mukulakaja* offerte à Ndaku ya La vie est belle, le 27 mai, pour une tournée d'un mois en République du Congo et au Gabon, dont la première escale est prévue à Dolisie, du 5 au 11 juin, avant Brazzaville et Pointe-Noire.

Le festival international Rencontres itinérantes des arts de la parole et du langage (Riapl) de Dolisie constitue le point de départ du périple de la compagnie Théâtre de Marconte (CTM), censé la conduire jusqu'à Libreville en juillet. Le directeur artistique S. Konde, certain d'avoir marqué le coup à « la soirée d'au revoir » lors de la dernière représentation de *Kuakidila kua Mukulakaja* à Matonge, s'en va le cœur léger représenter la République démocratique du Congo aux Riapl, encouragé par la satisfaction que « le spectacle a été bien ac-

cueilli par le public qui a manifesté son amour » la soirée du 27 mai.

Après Dolisie, la CTM prévoit de venir à Brazzaville pour un séjour plus long, soit du 12 juin au 5 juillet, a dit S. Konde. Puis, elle se produira une fois à Pointe-Noire, le 7 juillet. Le marionnettiste a précisé que c'est là que va s'achever le passage sur la rive droite du fleuve Congo, avant-dernière étape de la tournée. Le point de chute est le Gabon, plus précisément Libreville, où la troupe posera ses valises pour six jours, du 10 au 15 juillet.



Un extrait de la représentation de *Kuakidila kua Mukulakaja* à Matonge/Adiac

Précédente tournée en Guyane

La nouvelle expédition en

terre étrangère de la CTM est la seconde qu'elle mène en 2023. En effet, sa toute première a été effectuée au tout début de l'année, en Guyane. La troupe partie de Kinshasa, quelques jours plus tôt, y avait atterri le 22 janvier, après deux escales à Casablanca, puis à Paris. Sur place, en Guyane, la CTM avait mis à profit six jours de résidence pour la création d'un spectacle inédit intitulé *L'eau ensorcelée*, texte écrit par Ulrich N'Toyo inspiré d'un récit original de Grace Kiyombo. Abdon Fortuné Koumbha du Congo-Brazzaville avait assuré la mise en scène et Charly Bafoa la régie nécessaire à une

prestation optimale des comédiens Grace Kiyombo, Hénoch Kiyombo et S.Konde. La Compagnie Zoukoyanyan, qui s'emploie à valoriser le patrimoine du conte guyanais dans sa diversité culturelle, avait produit le spectacle congolais. Précisons que l'espace Zoukoyanyan avait servi de cadre à la grande première de *L'eau ensorcelée*, le 2 février dernier. La représentation offerte le lendemain aux élèves de l'école élémentaire Jean-Macé, à Cayenne, avait lancé une tournée de deux semaines dans des écoles et collèges de la ville, achevée le 17 février.

Nioni Masela



La présentation des artistes de la CTM à la fin de la représentation/Adiac

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



GOSPEL

Pris Ango sort le single « Yeshua » le 4 juin

Le cantique « Yeshua » consacre le lancement de la carrière solo de la chanteuse angolo-congolaise après avoir collaboré avec plusieurs chantres depuis 2014.

Prisca Ango Ngombe Bernardo, appelée Pris Ango, est une jeune chanteuse de gospel angolo-congolaise née à Kinshasa, résidant à Paris, en France. C'est de là-bas que l'ancienne choriste qui a prêté sa voix à certains chantres de renommée internationale d'Angola et de la République démocratique du Congo (RDC) entend sortir son single, le 4 juin, à midi. Cette première œuvre personnelle produite par S-egy Records marque un nouveau tournant de sa carrière. Avec Yeshua, Jésus en français, Pris Ango se lance dans un nouveau parcours accompagnée par ce label avec qui elle a signé son premier contrat l'an dernier.

Ses premiers pas de chanteuse professionnelle, Pris Ango les a faits en 2014. Ses débuts à l'arrière-plan en tant que back vocal ou choriste professionnelle lui ont permis de forger son talent. A force de travail, elle a saisi des opportunités de collaboration avec des grands noms de la musique gospel angolaise et congolaise. Le Courrier de Kinshasa tient d'elle qu'elle a fait ses armes en prêtant sa voix notamment lors de prestations grand public de quelques-uns à diverses occasions. « J'ai déjà fait le chœur à un concert de pasteur Henry Papa Mulaja », a-t-elle confié. Dans la liste de ses collaborations au niveau de la RDC, elle a également cité « les frères Fiston Mbuyi, Clovis Makolo et Aimé Nkanu ». En Angola, Pris Ango affirme avoir collaboré avec le « frère Dodo Miran-



da et la sœur Tê Kuanzambi ».

Du handball à la musique

Notons cependant qu'en 2020, Pris Ango a commencé à faire ses premières apparitions en solo. Jusque-là, elle se conten-

Pris Ango sort le single « Yeshua » le 4 juin à 12h00/DR tait de reprendre des chansons d'autres artistes. N'ayant à son actif aucun titre personnel enregistré, elle effectuait des reprises qui lui permettaient de se faire connaître au public à titre personnel. Elle s'est essayée à des traductions de

chansons de l'anglais en lingala, notamment. « J'ai fait la reprise en lingala de la chanson "Fill me up" de Tasha Cobbs », a affirmé Pris Ango. Outre ce single de la chanteuse de gospel évangélique américaine de 2015, elle renseigne qu'elle s'est livrée aussi à ce même exercice de traduction d'un tube bien plus récent, sorti en 2020, d'un chanteur congolais. « J'ai fait aussi la reprise en français de la chanson "Nsenga mukwashi" du prophète Joël Kabwe », a-t-elle affirmé, ajoutant, « des reprises que l'on sait retrouver sur ma chaîne YouTube ».

Par ailleurs, Pris Ango souligne qu'elle aimait déjà chanter à 6 ans, convaincue d'avoir une belle voix. Mais chanter, se lancer dans la carrière de chanteuse ne faisait à l'époque pas partie de ses projets. Ce qui lui tenait à cœur plutôt, c'était le sport, devenir une athlète de renom. Aussi a-t-elle joué au handball mais, à 13 ans, elle est rattrapée par sa passion, la musique. Ce désir intense qu'elle éprouve n'a de cesse de croître et s'affirme au point qu'elle délaisse alors le handball pour s'y consacrer pleinement. L'église Missão evangélica da reconciliação à Luanda, lui donne l'occasion d'exercer sa voix au mieux de sorte qu'elle finit par rejoindre le groupe musical Gloria da ultima Casa. C'est là que se dessine peu à peu une carrière qu'elle espère voir éclore avec son premier single Yeshua.

Nioni Masela

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES
PEINTURES

CÉRAMIQUES
MUSIQUE

L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

RUSSIE

Quatrième tournée africaine du chef de la diplomatie en un an

Le ministre de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, est arrivé, le 29 mai, au Kenya, pour une tournée africaine, la quatrième en l'espace d'un an.

La visite inopinée de Lavrov au Kenya vise à renforcer les relations entre Moscou et les pays du continent africain, à la lumière de l'isolement que subit la Russie par les pays occidentaux après sa guerre contre l'Ukraine. D'après les médias russes, Lavrov devrait rencontrer le président kényan, William Ruto, et d'autres hauts responsables du pays, avant de se rendre en Afrique du Sud pour as-

sister au sommet des BRICS (un groupe de pays comprenant le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud considérés comme puissances émergentes). Sergueï Lavrov a commencé sa tournée africaine quelques jours seulement après que le ministre ukrainien des Affaires étrangères, Dmytro Kuleba, a achevé une tournée similaire en Afrique, où il a appelé les pays du continent à

mettre fin à leur neutralité concernant la guerre russe en Ukraine. La visite du chef de la diplomatie russe au Kenya est la première du genre depuis environ treize ans. En juillet dernier, le ministre russe des Affaires étrangères s'est rendu en Égypte, en Éthiopie, en Ouganda et en République du Congo. Au mois de janvier, il est allé en Afrique du Sud, en Angola et en Érythrée. Il a également effectué, février dernier, une visite officielle au Mali, en Mauritanie et au Soudan.

Noël Ndong

SÉCURITÉ

Paris et Libreville renforcent leur coopération

Le ministre d'État gabonais de l'Intérieur, Lambert-Noël Matha, a tenu une réunion de haut niveau avec l'ambassadeur de France à Libreville, Alexis Lameck, sur la coopération en matière de sécurité entre les deux pays.

La rencontre a permis de souligner l'engagement de la France à soutenir le Gabon dans le renforcement de ses capacités de sécurité. L'un des points clés de la coopération bilatérale concerne la formation des équipes et l'équipement du laboratoire scientifique de la police nationale gabonaise. La France a exprimé son soutien indéfectible à ce projet, qui revêt une importance cruciale dans la lutte contre la violence faite aux femmes, conformément au programme gouvernemental «Gabon égalité». Cette initiative vise


à mettre en place des mesures concrètes pour prévenir et combattre ce fléau au Gabon.

Au cours de leur réunion, le ministre d'État et l'ambassadeur ont passé en revue les avancées réalisées jusqu'à présent dans le cadre de ce projet d'envergure. Ils ont également identifié les défis restants et les étapes nécessaires pour mener à bien cette initiative conjointe. La collaboration étroite entre les autorités gabonaises et françaises a été saluée et il a été convenu d'intensifier les efforts afin d'accélérer la mise en œuvre de ce

projet vital. Lambert-Noël Matha a exprimé sa gratitude envers la France pour son soutien continu et son engagement en faveur de la sécurité au Gabon.

Le ministre d'Etat a souligné l'importance de cette coopération pour renforcer les capacités de la police nationale et améliorer la protection des citoyens gabonais. De son côté, l'ambassadeur de France, Alexis Lameck, a réaffirmé l'engagement de son pays à accompagner le Gabon dans ses efforts pour assurer la sécurité de ses citoyens. Il a souligné que cette coopération renforcée témoigne de la volonté commune des deux pays de lutter contre la violence et d'œuvrer pour un Gabon plus égalitaire et sûr.



N.Nd.






LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS


Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.




Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)





LYCÉE FRANÇAIS
**Saint
Exupéry**
CONGO BRAZZAVILLE

APEESE
Association Des Parents d'Elèves
de l'École Saint-Exupéry

APPEL D'OFFRE RESTAURATION

L'École Française Saint Exupéry de Brazzaville, République du Congo, représentée par l'Association des Parents d'Elèves de l'École Saint-Exupéry (APEESE) souhaite sous-traiter l'activité restauration dès l'ouverture de la cantine (dernier trimestre de l'année civile 2023).

L'école compte environ 750 élèves inscrits de la maternelle à la terminale.

La réponse à cet appel d'offre est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ayant le niveau de compétence et d'efficacité requis, régulièrement installées en République du Congo et totalement en règle avec les administrations.

L'appel d'offre complet est à retirer au lycée, sur RDV au secrétariat de l'APEESE (06.695.38.71), il sera facturé 30 000 FCFA. Le délai de soumission sera de 20 jours à compter de la publication du présent appel d'offres.

La Présidente de l'APEESE
Peggy Agnongondze

ECONOMIE NUMÉRIQUE

Le Maroc lance la première édition Gitex Africa

Le Royaume du Maroc accueille, du 31 mai au 2 juin, à travers l'Agence de développement du digital (ADD), la première édition du plus grand salon de la technologie et des start-up en Afrique, sous le haut patronage de sa majesté le roi Mohammed VI.

Placé sous la tutelle du ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration (MTNRA), Gitex Africa vise à faire progresser l'économie numérique en Afrique et à promouvoir l'engagement dans l'information et des technologies de communication. Plusieurs délégations représentant des gouvernements, des entreprises technologiques, des start-up, des investisseurs et des jeunes intéressés participent à cette rencontre pour accélérer et stimuler l'ambition du continent dans son cheminement vers la transformation numérique. Environ 900 exposants

représentant de grandes entreprises technologiques, des agences gouvernementales et des start-up ainsi que des participants de plus de cent pays et des dizaines de milliers de visiteurs du monde entier seront présents.

« Gitex Africa sera une opportunité pour les start-uppers et jeunes programmeurs marocains et africains de résauter avec des investisseurs régionaux et internationaux ainsi que des incubateurs d'entreprises. C'est aussi une opportunité de réseautage avec des acteurs des secteurs public et privé », a déclaré Ghita Mezzour, mi-

nistre marocaine de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration du Royaume du Maroc.

Pour sa part, le directeur général de l'ADD, Sidi Mohammed Drissi Melyani, a souligné que « l'accueil de Gitex Africa démontre l'engagement du Maroc à travailler aux côtés des secteurs public et privé pour accélérer le développement des infrastructures numériques en Afrique tout en assurant la promotion de la gouvernance sur le continent africain, qui contribueront à renforcer la transparence et l'ouverture numériques et à

consolider le processus d'intégration ».

Selon les organisateurs, Gitex Africa 2023 contribuera également à l'incubation de plus de quatre cents entreprises émergentes de trente pays, dont des centaines de start-up internationales primées et onze entreprises Unicorn désireuses de partager leurs réalisations et d'entrer dans le monde prometteur de l'innovation africaine.

« Cela offrira l'opportunité de se connecter avec 250 investisseurs de trente-quatre pays avec des actifs d'une valeur de 200 milliards de dollars amé-

ricains. En tant qu'incubateur principal pour les entreprises émergentes et pôle d'attraction pour les fonds de capital-risque florissants, Gitex Africa sera une plate-forme d'exploration soigneusement organisée pour ces investisseurs, dont 70% viennent de l'extérieur de l'Afrique », d'après les responsables.

« Gitex Africa digital summit » comprendra également dix thèmes de conférence visant à explorer les sujets transformateurs les plus pertinents pour faire progresser l'agenda numérique de l'Afrique.

Yvette Reine Nzaba

SANTÉ

L'infertilité touche une personne sur six dans le monde

Environ une personne sur six dans le monde souffre d'infertilité, d'où le besoin urgent d'accroître l'accès à des soins abordables et de haute qualité, a plaidé l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

« Une personne sur six dans le monde est touchée par l'incapacité d'avoir un enfant à un moment ou à un autre de la vie. Et ce, quels que soient leur lieu de vie et les ressources dont elles disposent », a souligné le directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, dans la préface d'un nouveau rapport. Il s'agit, selon l'OMS, d'un véritable « problème sanitaire majeur » qui touche 17,8% de la population adulte des pays riches et 16,5% des pays à revenus faibles et intermédiaires. « Ce rapport, le premier du genre depuis dix ans, est révélateur d'un fait important : l'infertilité ne fait pas de discriminations », a mis en exergue le patron de l'OMS. Le document ne se penche pas sur les causes médicales, environnementales ou autres de l'infertilité, ni sur son évolution au fil du temps mais donne un premier aperçu de sa prévalence en analysant l'ensemble des études pertinentes de 1990 à 2021. Il en ressort que « l'infertilité touche une grande partie de la population mondiale « puisque la question concerne environ 17,5% de la population adulte.

« L'infertilité touche des millions de personnes » et pourtant, a souligné le chef

de l'OMS, « le sujet est encore peu étudié et les solutions restent insuffisamment financées et sont inaccessibles pour beaucoup en raison des coûts élevés, de la stigmatisation sociale et de la disponibilité limitée ». « La proportion même des personnes touchées montre la nécessité d'élargir l'accès aux soins relatifs à la fertilité et de veiller à ce que cette question ne soit plus mise de côté dans la recherche et les politiques de santé, afin que des moyens sûrs, efficaces et abordables d'atteindre la parentalité soient disponibles pour ceux qui le souhaitent », a-t-il demandé.

« L'infertilité, une maladie du système reproducteur » L'infertilité est, selon l'OMS, une maladie du système reproducteur masculin ou féminin, définie par l'incapacité d'obtenir une grossesse après douze mois ou plus de rapports sexuels réguliers non protégés. Cette situation peut entraîner une détresse majeure, de la stigmatisation et des difficultés financières. « La procréation s'accompagne d'une pression sociale importante. Dans des pays, la grossesse reste essentielle à la perception de

la féminité et de ce qu'est un couple. L'échec est souvent stigmatisé », a déclaré la directrice à l'OMS du Département santé sexuelle et reproductive, Pascale Allotey. « Les personnes ayant un problème d'infertilité souffrent souvent d'anxiété et de dépression » et il existe aussi « un risque accru de violences conjugales qui est associé à l'infertilité », a-t-elle ajouté. L'OMS appelle les pays à développer les solutions pour la prévention, le diagnostic et le traitement de l'infertilité, y compris les technologies de procréation assistée telles que la fécondation in vitro.

Bien que le nouveau rapport présente des données attestant de la « forte prévalence mondiale » de l'infertilité, il met en évidence un manque de données dans de nombreux pays, notamment en Afrique, en Méditerranée orientale et en Asie du Sud-Est. Il appelle les pays à faire en sorte que davantage de données sur l'infertilité, ventilées par âge et par cause, soient disponibles pour aider à quantifier le problème, ainsi qu'à savoir qui a besoin de soins de fertilité et comment les risques peuvent être réduits.

Noël Ndong

AZAWAD

L'armée algérienne renforce sa présence dans le Sud

Le Mouvement de libération du Sud algérien déclare mener une série d'opérations militaires contre certaines positions de l'armée algérienne, au long de la frontière malienne.

Plusieurs militaires algériens ont été tués ou blessés dans la zone, selon un bilan provisoire de sources locales à Timiaouine et à Bordj Badji Mokhtar. Dans ce contexte, le général Saïd Chengriha, chef de l'armée nationale populaire, a ordonné le déploiement d'un bataillon mécanisé de la quatrième région militaire pour le renforcement des bases militaires situées dans le Sud du pays. Des mesures ont été prises par le pouvoir à Alger pour soumettre l'effervescence des régions indépendantistes du sud. La région du Sud de l'Algérie a connu une histoire marquée par différentes rébellions et mouvements de contestation, souvent liés à des revendications socio-économiques et politiques.

Ces rébellions reflètent les défis auxquels la région est confrontée, notamment en termes de développement, de droits des minorités et de gouvernance. L'une des rébellions les plus notables dans le Sud de l'Algérie est celle menée par le Mouvement pour l'autodétermination de l'Azawad (MAA). Ce mouvement, composé principalement de Touaregs, revendique l'autodétermination et la reconnaissance de son identité culturelle et de ses droits politiques. La rébellion du MAA a été réprimée par le gouvernement algérien, laissant des traces de rancune profonde dans la région.

Elle a mis en évidence les disparités économiques et sociales entre le Nord et le Sud de l'Algérie, ainsi que les tensions ethniques et culturelles qui perdurent. Au fil des années, d'autres mouvements ont émergé, notamment en Kabylie, dont les dix millions d'habitants revendiquent eux aussi l'indépendance de leur vaste territoire. Les rébellions et les mouvements de contestation dans le Sud de l'Algérie éprouvent également des préoccupations d'ordre environnemental dans cette région riche en minerais. Ils sont confrontés à des défis majeurs tels que la désertification, la rareté de l'eau et les problèmes liés au changement climatique, qui ont un impact direct sur leurs modes de vie.

N.Nd.

COOPÉRATION

Le Premier ministre congolais multiplie des audiences à Paris

Le séjour parisien du chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, se déroule au rythme des échanges allant de l'économie en passant par la politique jusqu'à l'enseignement.

Depuis son arrivée en France, le 25 mai dernier, Anatole Collinet Makosso multiplie les séances de travail entrecoupées, tantôt par une participation aux festivités du centenaire de l'Académie des sciences d'Outre-mer, tantôt en acceptant une invitation à la séance de « questions au gouvernement français » conduite par son homologue, Elisabeth Borne, à l'Assemblée nationale au Palais Bourbon.

En ligne de mire sur son agenda, deux moments majeurs : le lancement du Festival panafricain de musique et son installation à la Compagnie des sciences d'Outre-mer.

Parmi ses récents échanges, revenons sur celui avec le secrétaire d'État aux Affaires étrangères serbe, Goran Aleksić. Entre les deux hommes d'État, il a été question de démarrer les accords mixtes de coopération liant la Serbie et le Congo.

Dans le cadre du partenariat public-privé, il a reçu Hugues Kronacker et Christian Van de Sompel dont l'entre-

prise belge, Heveco, est déjà présente au Congo. Avec ces investisseurs, les échanges ont porté sur la densification, l'extension et la diversification de l'activité de leur société dans le département de la Lékoumou, au Congo.

Le 30 mai, l'enseignement supérieur était inscrit en bonne place sur proposition faite par un membre de la diaspora, Jean Gérard Mabonzo, avec l'appui technique d'Achille Benjamin Sompá.

À ce propos, Thierry Philippot, directeur de l'Institut supérieur de professorat et de l'éducation de l'université de Reims et Frédéric Castel, directeur adjoint dudit institut et expert AUF pour l'École nationale de formation initiale et continue des enseignants (Enfice) de Mouyondzi, dans la Bouenza, ont effectué le déplacement de Reims à Paris.

Pour eux, à l'issue de la séance de travail en présence de Delphine Édith Emmanuel, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation



Anatole Collinet Makosso, Paris, lors d'une audience le 30 mai / Brazza Net by Ebdimi

technologique, les partenariats naissants entre cet Institut national de l'université de Reims et le Congo ouvrent les portes d'une coopération universitaire fructueuse entre deux pays liés par l'histoire, la France et le Congo.

L'objectif est de mettre en œuvre le Projet d'appui à l'amélioration du système édu-

catif sur l'évolution de la formation initiale et de la formation continue des enseignants. En l'état, l'accord cadre proposé entre les deux parties ne concerne que les mobilités des étudiants, chercheurs et personnels. « Il nécessite d'être amendé en mettant un accent sur la formation initiale des enseignants », a expliqué la

ministre congolaise.

Ce projet concerne également l'Enfice de Mouyondzi qui donne aux formateurs des compétences requises pour la transmission du savoir, du savoir-faire, creuset de la formation continue, de l'encadrement pédagogique et de la recherche.

Marie Alfred Ngoma

DIASPORA

Eurobock réunit la communauté immobilière des Congolais de France

Le temps d'une conférence, les représentants de la Société immobilière Afrobock et de sa filiale Eurobock répondent aux interrogations de la communauté immobilière de la diaspora constituée par les acquéreurs de parcelles au PK45, dans le district d'Ignié, près de Brazzaville.

En présence de Georges Ballay, promoteur immobilier et directeur général d'Afrobock, initiateur du projet relatif à l'accès à la propriété en faveur des Congolais de l'étranger désireux de trouver un pied à terre dans leur pays d'origine, le 27 mai, dans la salle Cool & Workers de Neuilly-sur-Seine, une conférence interactive a permis de répondre aux interrogations de l'assistance venue en nombre.

Telle une communauté désireuse de vivre en harmonie, un des organisateurs de la conférence, Guy-Armand Mokodzi, s'est chargé de passer en revue le vécu et, surtout, de rassurer la communauté en rappelant que l'objectif demeure la facilitation à un accès à l'immobilier en fournissant aux membres, de l'amont à l'aval, les informations adaptées et efficaces susceptibles de fonder leurs décisions.

« Veiller à mettre au même niveau d'information tous les membres afin qu'ils se sentent bien et totalement inclus dans la communauté immobilière de



Georges Ballay, promoteur immobilier et directeur général d'Afrobock, au milieu, lors de la conférence sur l'immobilier, Paris, 26 mai 2023

circonstance », a-t-il dit.

À cette occasion, il a rappelé que depuis le lancement de ce projet, Afrobock s'occupe des démarches administratives, foncières et environnementales pour les acquéreurs de cette communauté répartie à travers 5 000 hectares de terrain mis à disposition par Afrobock depuis deux décennies au carrefour de trois axes routiers, à savoir Brazzaville vers le Nord / Brazzaville-Pointe Noire et

l'axe routier en projet, Brazzaville-Kinshasa.

Le bilan d'étape, en appui des diapositives, avait pour but de démontrer également aux acquéreurs déjà propriétaires, à propos des travaux de construction, qu'Afrobock apporte l'expertise nécessaire avec ses équipes d'ingénieurs, de géomètres, de topographes, d'urbanistes, d'architectes et tous les professionnels du bâtiment expérimentés.

Tout en respectant les normes environnementales en vigueur, l'heure est à présent au démarrage de constructions selon les ébauches respectives de plans en fonction du genre de construction envisagée : F1-F2-F3-F4 ou R1 et autres dans le cadre de la création d'un quartier moderne et intégré.

En revanche, Afrobock a décliné la demande de financement souhaitée par les acquéreurs, cette compétence relevant des

banques de la place au Congo, a estimé Guy-Armand Mokodzi. D'où son appel aux autorités compétentes de permettre aux Congolais de l'étranger d'avoir des facilités pour l'obtention de crédits relatifs à l'habitat.

À l'issue de la conférence, un sondage réalisé auprès des participants a démontré 1,6% de non satisfaits; 45,9 de satisfaits et 52,45 % de très satisfaits.

Une satisfaction partagée par deux jeunes sœurs nées en France, 23 et 26 ans, Franco-Congolaises. Elles sont déjà propriétaires de terrains au PK45. Satisfaites et fières d'avoir une maison au Congo, elles se sont exprimées, de manière unanime, en ces termes : « Par ce projet novateur, nous sommes devenues propriétaires d'un lopin de terre en saisissant cette occasion pour réaliser notre projet d'avoir très bientôt notre logement au Congo... Avec cette acquisition, nous affirmons notre appartenance à notre pays d'origine et gardons ainsi un lien fort avec la famille ».

M.A. Ng.

FORMATION QUALIFIANTE

Hugues Ngouélondélé visite à Paris le Centre du lycée polyvalent Albert-de-Mun

Préoccupé par l'obtention d'une offre large et diversifiée dans le cadre de la formation, le ministre de la Jeunesse et des Sports, de l'Éducation civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi du Congo, Hugues Ngouélondélé, a visité le Centre de formation du lycée polyvalent Albert-de-Mun, en vue d'une future implantation d'un centre régional de métiers de l'hôtellerie et de la restauration à Brazzaville.

Le 29 mai, jour de la pentecôte, accueilli par Patrice Hauchard, directeur au lycée hôtelier Albert-de-Mun, le ministre congolais et Patrick Tsiba, directeur général du Fonds national d'appui à l'employabilité et l'apprentissage (Fonea), bras technique ministériel, ont eu une séance de travail et une visite guidée du Centre de formation de cet établissement, temple du savoir en matière de formations dans les domaines du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration.

Cette visite revêtait un caractère exceptionnel du fait d'avoir choisi ce centre disposant d'un référentiel de métiers et d'une ingénierie de formation reconnue.

De ce fait, l'objectif

était de faire aboutir les pourparlers et, dans la foulée, prévoir, dans un délai bref, l'implantation d'un centre similaire au niveau de la sous-région, à Brazzaville, axé sur la formation qualifiante des jeunes congolais du Brevet d'études du premier cycle au Brevet de technicien supérieur.

Les premiers jalons ont permis aux deux parties d'envisager les premiers modules qui porteront uniquement sur la formation des formateurs à Brazzaville pour la partie théorique, et, pour la phase pratique, en France. La création du centre régional permettrait au gouvernement de s'inscrire dans une logique de diplomatie économique et, par la même occasion, sout-



La séance de travail autour du ministre Hugues Ngouélondélé lors de la visite du Centre de formation du lycée polyvalent Albert-de-Mun, à Paris/DR

nir le tourisme congolais de développement 2022-2026, comme étant l'un

des six piliers.

Marie Alfred Ngoma

PRÉSIDENTIELLE EN TURQUIE

La communauté internationale salue la victoire de Recep Tayyip Erdogan

De nombreux dirigeants ont adressé leurs félicitations au président Recep Tayyip Erdogan pour sa réélection, à l'issue du second tour de l'élection présidentielle du 28 mai.

Plusieurs chefs d'État ont salué tantôt un « allié au sein de l'Otan », « un partenaire stratégique » ou « économique ».

Le président russe, Vladimir Poutine, qui a récemment collaboré étroitement avec son homologue turc, a estimé que sa victoire était « le résultat logique de son travail dévoué » à la tête du pays et une « preuve évidente » du soutien de la population à sa politique. Le chef de l'État russe a notamment évoqué les « efforts » déployés, selon lui, par Recep Tayyip Erdogan « pour renforcer la souveraineté de l'État et mener une politique étrangère indépendante ».

De son côté, le chef de l'État américain, Joe Biden, a salué un « allié au sein de l'Otan ». « J'ai hâte de continuer à travailler ensemble en tant qu'alliés au sein de l'Otan sur des questions bilatérales et des défis mondiaux », a-t-il déclaré. Le secrétaire d'État américain, An-

tony Blinken, a lui aussi exprimé sa « hâte de continuer à travailler avec le gouvernement choisi par le peuple turc ».

Le Premier ministre britannique, Rishi Sunak, a exprimé « sa hâte de poursuivre l'étroite collaboration » entre le Royaume-Uni et la Turquie. « J'ai hâte de poursuivre l'étroite collaboration entre

félicitations au président réélu, en estimant que leurs deux pays avaient « d'immenses défis à relever ensemble ». Parmi ces « défis », le président français a cité le « retour de la paix en Europe, l'avenir de notre Alliance euro-atlantique, la mer Méditerranée ». Il a assuré: « Avec le président Erdogan, que je félicite, nous continue-

tégique pour le bien de nos deux pays ainsi que le renforcement de notre coopération pour la sécurité et la stabilité de l'Europe », a-t-il déclaré.

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a félicité Recep Tayyip Erdogan et « se réjouit à l'idée de renforcer encore la coopération entre la Türkiye et les Nations unies », a déclaré son porte-parole, Stéphane Dujarric.

Pour l'Union européenne (UE), il faut « développer les rela-

didate à l'UE, mais les négociations d'adhésion entamées en 2005 sont au point mort depuis plusieurs années. L'UE entretient des relations difficiles avec Ankara, qui reste un partenaire incontournable, notamment en matière de migration.

Le Premier ministre suédois, Ulf Kristersson, a salué cette réélection en déclarant: « Notre sécurité commune est une priorité pour l'avenir ». La Suède, candidate à une entrée dans l'Otan, est toujours confrontée au veto de la Turquie, qui accuse le pays d'être un refuge pour les « terroristes », en particulier les membres du Parti des travailleurs du Kurdistan.

Le chancelier allemand, Olaf Scholz, a dit espérer que la réélection de Recep Tayyip Erdogan donnera « un nouvel élan » aux relations entre les deux pays pour « faire avancer leur agenda commun ». Il a qualifié les deux pays « de partenaires étroits et d'alliés » et rappelé que « leurs populations et leurs économies étaient profondément entremêlées ».

Yvette Reine Nzaba

« J'ai hâte de continuer à travailler ensemble en tant qu'alliés au sein de l'Otan sur des questions bilatérales et des défis mondiaux »

nos pays, qu'il s'agisse de développer le commerce ou de faire face aux menaces en matière de sécurité en tant qu'alliés au sein de l'Otan », a-t-il indiqué.

Le locataire de l'Élysée, Emmanuel Macron, a été l'un des premiers dirigeants européens à adresser publiquement ses

félicitations au président réélu.

En adressant aussi ses félicitations, le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, a dit espérer un « renforcement » des liens entre Kiev et Ankara, notamment pour assurer « la sécurité en Europe ». « Nous espérons un renforcement supplémentaire du partenariat stra-

tions » avec la Turquie. La présidente de la Commission européenne, Ursula Von der Leyen, et le président du Conseil européen, Charles Michel, se sont « réjouis » dans des messages sur Twitter de « poursuivre le développement des relations entre l'UE et la Turquie ». La Turquie est officiellement can-

DÉCENTRALISATION

De nouveaux promus prennent leurs fonctions

Le préfet, directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, Séraphin Ondelé, a installé, le 30 mai, à Brazzaville, les six nouveaux préfets, directeurs généraux nommés récemment par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Les nouveaux promus sont notamment le préfet, directeur général des affaires électorales, Jean-Claude Etoumbakoundou; le préfet, directeur général de l'administration du territoire, Bonsang Oko Letchaud; le préfet, directrice générale des collectivités locales, Jacésie Miyouna Oniangué; le préfet, directrice générale de la fonction publique territoriale, Marich Ginalda Mavoungou, le préfet, inspecteur général de l'administration du territoire, Jacques Essissongo; et le préfet, directeur général du développement local, Jean Éric Djendja Itoua.

Le directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, Séraphin Ondelé, a félicité les jeunes promus à différents postes et traduit sa reconnaissance aux cadres relevés de leurs fonctions qui pourront, selon lui, être réutilisés au cabinet et dans d'autres organes politiques. « Je vous déclare officiellement installés dans vos fonctions, au nom du ministère de l'Intérieur,



Le directeur de cabinet installant les promus/DR

de la Décentralisation et du Développement local. Vous êtes nommés aux hautes fonctions et pour les exercer; il vous faut des collaborateurs, des collaborateurs que vous devez respecter parce que demain, ils prendront votre place. Nous en avons la preuve aujourd'hui. Des collaborateurs que vous ne devez pas offusquer, offenser parce que ce sont des cadres

que vous avez-vous-mêmes choisis pour travailler à vos côtés. Apprenez toujours à les respecter parce que vous êtes nommés, vous avez gravi des marches », a conseillé le préfet, directeur de cabinet. Notons que parmi les promus, il y a Bonsang Oko Letchaud qui remplace Jacques Essissongo à la tête de la direction générale de l'Administration du territoire. Ce dernier qui occupe

désormais les fonctions de préfet, inspecteur général de l'administration du territoire, a rassuré son successeur de sa disponibilité à l'accompagner et à appuyer dans la réalisation de ses nouvelles missions. Pour le préfet, directeur de cabinet du ministre en charge de l'Intérieur, l'accomplissement de la tâche du nouveau directeur général implique tous les préfets parce que l'adminis-

tration du territoire concerne tous les aspects : décentralisation, déconcentration, les frontières... « Ne t'en ferme pas dans ton bureau, travaille constamment avec le préfet, inspecteur général pour qu'il te donne l'ensemble des ressorts nécessaires pour l'accomplissement de cette tâche qui, véritablement, n'est pas la moindre », a exhorté Séraphin Ondelé.

Se félicitant de son élévation, Bonsang Oko Letchaud a promis de mettre à contribution tous ses efforts pour ne pas trahir la confiance du président de la République, mais également celle du ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local. « Croyez-moi, avec l'équipe constituée des cadres et agents de la direction générale de l'administration du territoire, nous allons conjuguer les efforts pour qu'en toute synergie nous atteignons les objectifs escomptés », a promis le désormais ancien secrétaire général du département de Brazzaville.

Parfait Wilfried Douniama

CONGO-AFFAIRES

Le groupe ASC Impact va investir 23 milliards FCFA dans le bois et l'agriculture

Le président directeur général du groupe ASC Impact, Karl E. Kirchmayer, a annoncé, le 31 mai à Brazzaville, son ambition d'investir en République du Congo dans les secteurs de l'agriculture, de l'exploitation forestière, de la transformation poussée du bois et l'afforestation pour un engagement prévisionnel de 23 milliards de francs CFA contre six mille emplois attendus.

Créé en Suisse depuis 300 ans, ASC Impact a déjà mis sur pied au Congo trois sociétés de droit congolais. Il s'agit d'Agricaf Congo destinée au développement de l'agriculture, Transfor Congo dédiée à l'exploitation forestière et à la transformation poussée du bois, Afforest

Congo consacrée à l'afforestation et au reboisement. Le groupe suisse sollicite à la partie congolaise 42 000 hectares de terres agricoles dans le département du Niari ; plus de 178 hectares dans la Cuvette pour l'afforestation ; 50 000 hectares pour l'aména-

gement forestier, la transformation plus poussée du bois et la contribution au développement local de l'unité forestière d'exploitation Mila Mila, dans le Niari.

L'entreprise tricentenaire prévoit également de s'engager dans la transformation du

bois en produits finis dans les zones économiques spéciales d'Oyo-Ollombo et de Pointe-Noire. Elle n'attend plus que la levée des obstacles concernant les autorisations d'exploitation forestière et d'accès aux terres cultivables pour entrer en phase opérationnelle, a expliqué la directrice générale de l'Agence pour la promotion des investissements, Annick Mongo.

Elle s'est exprimée lors d'une rencontre réunissant les responsables d'ASC Impact et les représentants de la primature, des ministères de l'Industrie, de l'Agriculture, de l'Economie forestière et d'autres départements.

Le groupe ASC Impact est présent sur le continent africain dans les pays comme l'Angola, l'Ouganda et l'Ethiopie. Il a déjà fait ses preuves dans les domaines agricole et forestier en Europe, notamment en Autriche, en Allemagne, en Slovaquie et en Russie.

Au Congo, le groupe ASC entend, selon son président directeur général, Karl E. Kirchmayer, mettre un accent

dans un premier temps sur l'exploitation et la transformation poussée du bois, l'afforestation, la production du soja, du maïs, du blé et d'autres cultures agricoles.

Le Congo et d'autres pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale sont engagés dans une dynamique communautaire interdisant d'exporter les grumes au profit de leur transformation locale. Une approche qui apporte de la plus-value au secteur du bois à travers l'implantation d'industries et la création des milliers d'emplois directs et indirects.

Pays à vocation agropastorale, le Congo compte dix millions d'hectares de terres arables dont 3% seulement sont utilisés tandis qu'il consacre annuellement 700 milliards de F CFA aux importations des produits alimentaires. Le groupe ASC Impact peut saisir l'opportunité pour développer ses activités dans ce pays qui partage avec d'autres de l'Afrique centrale les écosystèmes forestiers du Bassin du Congo.

Christian Brice Elion



Annick Mongo et Karl E. Kirchmayer au centre

MÉDIAS

Vers l'institution d'une journée du régulateur au Congo

Au cours de la conférence-débat organisée par le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) intitulée « Journée du régulateur du Congo », la majorité des intervenants a suggéré à l'organe de régulation des médias de murir cette idée pour aboutir à l'institution d'une journée qui sera célébrée désormais le 31 mai de chaque année.

Dans son mot de clôture de la conférence-débat, le président du CSLC, Philippe Mvouo, a marqué son accord sur la proposition d'une journée du régulateur avant de renchérir que le collège des membres de cette institution va prendre une délibération y relative puis proposer au gouvernement un avant-projet de décret portant institution de cette journée.

Il a annoncé, par ailleurs, que pour maintenir la flamme allumée avant que le gouvernement ne prenne le texte réglementaire, le CSLC organisera, le 31 mai de chaque année, des « formes des universités de la presse » au cours desquelles des thématiques liées à la sécurité des professionnels de la communication et de l'information, à la déontologie, à l'éthique et à la pratique du métier du journaliste... seront au menu.

Au cours de la conférence-débat, trois sous-



Une vue des participants à la conférence-débat

thèmes ont été exploités, à savoir « *Présentation de la nouvelle loi sur les missions du CSLC et son interaction avec la presse et les institutions nationales* » par Joachim Mbanza, haut conseiller et président de la Commission administrative et juridique ; « *Liberté*

d'expression et liberté de la presse : quelles limites ? » par le Dr Godefroid Yombi, haut conseiller et président de la Commission publicité; et « *Réseaux sociaux : pour ou contre ?* » par Dominique Asie, haut conseiller et rapporteur de la Commission administra-

tive et juridique.

Le premier conférencier a présenté les innovations apportées dans la nouvelle loi organique avant d'insister sur l'interaction entre le CSLC, la presse et les autres institutions nationales. Pour tout dire, le CSLC a des relations de partenariat avec

les autres institutions nationales et la presse.

Parlant des limites entre la liberté d'expression et la liberté de la presse, Godefroid Yombi a indiqué que la liberté d'expression est un fait naturel. Elle est consacrée par la Déclaration universelle des droits de l'homme. Par contre, a-t-il ajouté, la liberté de la presse au Congo est encadrée par des textes réglementaires pour que les journalistes ne versent pas dans le libertinage.

Pour ce qui est des réseaux sociaux, Dominique Asie a noté que bien qu'ils soient des sources d'informations, ils échappent à la régulation et tout citoyen a un libre accès pour publier ses sentiments et ses émotions. Par contre, il a formulé le souhait de voir les médias en ligne être tenus par des journalistes professionnels afin d'éviter tous les dérapages auxquels on assiste.

Roger Ngombé

INSERTION PROFESSIONNELLE

Du matériel de couture offert aux filles vulnérables

Issues des quartiers défavorisés de Brazzaville et Pointe-Noire, les filles bénéficiaires ont été formées aux métiers de la couture dans le cadre du Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE). Les kits composés de machines à coudre ont été remis, le 31 mai, au Centre d'éducation de formation et d'apprentissage (Céfa) de Mokonzi-Ngouaka, dans le premier arrondissement de la capitale, Makélékélé.

Les bénéficiaires des équipements font partie de la première cohorte de cinquante-et-une filles vulnérables formées entre 2015 et 2019 par le PDCE. Les équipements vont leur permettre d'ouvrir leurs propres ateliers de couture ou de renforcer leurs installations.

Le don de matériel du PDCE est, en effet, composé de quarante-quatre machines électriques piqueuses ; de vingt-trois machines à boutonnière ; de sept machines à broderie ; de cinquante-et-une machines à coudre à pédale ; de trente-cinq tables à repassage ; de cinquante-et-une tables de coupe en bois ; de cinquante-et-un bancs ; de six canapés ; de cinquante-et-un ciseaux de coupe ; cinquante-et-un fers à repasser électriques à vapeur et de fers locaux; de cinquante-et-un miroirs renforcés ; de seize pinces à bouton ; de quarante-neuf poubelles ;

de quinze serres aiguilles...

Le styliste, modéliste et concepteur, Nestor Kina, est consultant au PDCE. Il a été sollicité pour évaluer la fiabilité des kits destinés aux futures couturières. Même si le coût global du don n'a pas encore été communiqué, le consultant s'est réjoui de la qualité aussi bien des machines de couture que des outils accessoires.

« *Nous avons dans ce lot des règles en plastique qu'utilisent les couturiers. Il y a également des stabilisateurs de 2000 à 5000 V, des élévateurs et rallonges, puisque les bénéficiaires vont utiliser de l'électricité dans leurs ateliers. Nous avons, enfin, des mannequins femmes en plastique dur, des mètres ruban, des cintres, ainsi que des chaînes en plastique pour l'équipement des ateliers. D'une manière générale, le matériel est de bonne*



Quelques filles vulnérables bénéficiaires du programme Adiac

qualité », a-t-il estimé. Cette initiative constitue l'une des dernières activités du PDCE qui a été lancé en 2014. Financé par la Banque mondiale à hauteur de 30 millions de dollars (17,8 milliards

FCFA) avec la contrepartie du gouvernement de 5 millions de dollars (2,9 milliards FCFA), le projet va s'achever en juin de cette année. Il a permis de former à ce jour 11 000 jeunes vulnérables à

Brazzaville et Pointe-Noire. D'après le gouvernement, le PDCE représente sa réponse au problème de chômage des jeunes des grandes agglomérations du pays.

Fiacre Kombo

DÉPARTEMENT DE LA LÉKOUMOU

La communauté éducative rassurée

Après avoir évalué les multiples problèmes auxquels l'école est confrontée dans le département de la Lékoumou, le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, a assuré que les efforts pour améliorer la situation se poursuivent.

L'intégration des enseignants finalistes et communautaires pour combler le déficit, le statut particulier des enseignants, le délabrement des infrastructures administratives scolaires ont été au cœur de l'échange entre le ministre Jean Luc Mouthou et la communauté éducative du département de la Lékoumou. « Le problème du mobilier dans les salles de classe, notamment pour les enseignants, est un casse-tête. Aussi, le délabrement du patrimoine immobilier de certaines structures administratives de notre carte scolaire départementale est une peine difficile à surmonter », a fait savoir le directeur départemental de l'Enseignement préscolaire, primaire et secondaire, Edouard Nsika.

Il a, par ailleurs, évoqué le problème d'avancement des enseignants concernant l'organisation de la Commission d'avan-



Le ministre Jean Luc Mouthou s'adressant aux élèves

cement paritaire. Selon Edouard Nsika, en effet, dans le département de la Lékoumou, il y a des enseignants proches de la retraite qui sont encore au premier échelon. Néanmoins, il a reconnu des avancées réalisées en matière de fourniture de manuels scolaires, de for-

mation des formateurs, de digitalisation des inscriptions aux examens d'Etat, de recrutement progressif des enseignants communautaires selon les quotas attribués au ministère.

« Le gouvernement continue de faire des efforts pour apporter les réponses aux préoccupations de l'école », a

indiqué le ministre Jean Luc Mouthou. A propos de l'intégration des enseignants communautaires, bénévoles, finalistes, il y a des quotas attribués chaque année, a-t-il rappelé. Selon lui, il est question d'augmenter les possibilités pour tout le système

éducatif de sorte à intégrer les enseignants du primaire, du collège et du lycée afin d'apporter progressivement une réponse satisfaisante pour chaque catégorie.

Le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation n'est pas allé dans la Lékoumou les mains vides. Il a été porteur d'une quantité importante de tables bancs pour certains établissements scolaires. L'objectif étant d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves.

Il convient de rappeler que le constat fait par le ministre Jean Luc Mouthou lors de la descente dans le département de la Lékoumou est quasiment le même pour les autres départements où il est passé. Là-bas, l'on observe quelques signaux en guise de réponses aux problèmes qui se posent.

Rominique Makaya

SCOLARISATION DES ENFANTS AUTOCHTONES

Des équipes de sensibilisation se déploieront sur le terrain

Les acteurs de défense des droits des peuples autochtones ont envisagé, le 26 mai, à Brazzaville, de se déployer dans quelques départements du Congo pour sensibiliser les autochtones à scolariser leurs enfants, à l'issue de l'atelier de consultation nationale de cette catégorie de personnes.

L'atelier a été organisé par l'Unité de coordination du Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif (Praased) sur le guide de sensibilisation des peuples autochtones. L'objectif est de faciliter la mise en œuvre des différentes activités à mener sur le terrain, de permettre aux participants à la mission d'exercer les activités du plan d'action en faveur de la population autochtone, d'utiliser

le même langage ainsi que les mêmes méthodes au cours de la réalisation des activités.

La sensibilisation concerne les départements de la Likouala, de la Sangha, des Plateaux et de la Lékoumou dans lesquels l'on trouve des autochtones. Les participants à l'atelier ont émis le souhait de mettre en place un comité de suivi réunissant les leaders autochtones, les responsables des établissements,



Les défenseurs des droits des peuples autochtones/Adiac

les autorités locales afin de pérenniser les actions qui seront menées sur le terrain. Les discussions ont porté sur l'importance de l'école en milieu autochtone, la sensibilisation du personnel des écoles ORA sur le nouveau programme, la distribution des cahiers d'activités et bien d'autres.

Bonaventure Jasmin Mbemba, participant à l'atelier, a témoigné l'importance du guide de sensibilisation en milieu autochtone dans le domaine de l'éducation

au terme des travaux. « L'équipe vient d'être mise en place mais la suite revient au gouvernement et à la Banque mondiale de réfléchir sur comment réaliser les différentes actions de sensibilisation dans les nouveaux projets car le Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif prend fin dans un mois », a-t-il regretté.

Le représentant du coordinateur du Praased, Armel Samoué, pour sa part, a rappelé le programme des activités

du Praased parmi lesquelles promouvoir les droits et la culture de la population autochtone à travers les campagnes de sensibilisation à leurs droits et leurs cultures. Le programme prévoit également des actions sur les violences faites aux femmes, le respect du genre, l'accès aux services sociaux de base, l'appui à l'obtention des pièces d'Etat civil des enfants autochtones, la mise en place des cellules d'éveil des activités dans neuf départements.

Lydie Gisèle Oko

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE | LE COURRIER DE KINSHASA | LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

INONDATIONS

La Croix-Rouge congolaise évoque les difficultés des départements

Les équipes de la Croix-Rouge congolaise (CRC) déployées sur le terrain dans les départements de la Sangha et de la Likouala après des pluies diluviennes et vents violents ont évoqué, le 30 mai, à Brazzaville, le problème de transfert des fonds Dref aux bénéficiaires ainsi que celui d'inaccessibilité des volontaires dans les différentes localités.

15 000 personnes sinistrées de la Sangha et de la Likouala ont perdu leurs habitations et plantations suite aux pluies diluviennes qui se sont abattues depuis septembre 2022. Les volontaires de la CRC ont énuméré ces dégâts à l'occasion de l'atelier organisé à Brazzaville sur les leçons apprises de la mise en œuvre du Dref inondations.

L'atelier a regroupé les acteurs de la société nationale de la Croix-Rouge, les partenaires techniques et financiers du mouvement Croix-Rouge et bien d'autres. Les participants suivent des présentations de l'opération par domaine ainsi que des travaux de groupe sur la coordination, l'analyse, la planification et la capacité opérationnelle.

L'objectif est de capitaliser sur les bonnes rencontres issues de la mise en œuvre du Dref inon-

dations réalisées dans ces localités.

Il consiste également à évaluer la mise en œuvre de l'opération, identifier les succès et les défis, faire des recommandations ainsi qu'une analyse de l'actuel contexte et des risques des zones touchées afin de planifier une intervention efficace.

A cet effet, la CRC a déployé pendant quatre mois ses volontaires sur le terrain afin de soutenir leurs urgences et de donner un appui à la reprise de leurs activités quotidiennes, avec l'appui de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

L'intervention a porté sur le soutien aux moyens de subsistance, en hygiène et assainissement et à l'eau, en premiers secours d'urgence ainsi que dans le domaine de la santé avec le soutien psychosocial et la sensibilisation aux maladies hy-



Les participants à l'atelier/Adiac

driques.

Le chef de la circonscription sociale de Kabo, Baudry Bokouango Tsono, a indiqué que l'appui aux sinistrés n'a concerné que ce district du département de la Sangha et non les localités environnantes qui vivent de la cueillette et de la chasse. Selon lui, l'opération a été une première. Les difficultés ont été notamment le paiement par transfert cash à plus de 2 000 autochtones qui, pour la plupart, ne pos-

sèdent pas de téléphone.

Le délégué de l'Organisation mondiale de la santé, Vivien Hilaire Nyanga, a demandé aux participants de formuler des recommandations de façon objective pour permettre d'avoir un document important.

Quant au secrétaire général de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge/Croissant-Rouge, Zeade Léonard Nioule, il a émis le souhait au mouvement Croix-Rouge

de prendre en compte les critères de sélection des bénéficiaires afin d'éviter la discrimination de la population autochtone.

Pour sa part, le vice-président national de la CRC, Gabriel Goma Mahinga, a rappelé dans son allocution d'ouverture que la rencontre permettra d'identifier les faiblesses de l'opération en vue d'envisager les perspectives pour l'amélioration de la structure.

Lydie Gisèle Oko

SANTÉ

Des jeunes filles sensibilisées au VIH/sida

Le 27 mai de chaque année, l'humanité célèbre la Journée internationale d'action pour la santé des femmes et celle de l'hygiène menstruelle. A Brazzaville, l'Association congolaise pour les droits et la santé (ACDS) a animé une conférence-débat afin d'édifier les jeunes filles sur la prévention au VIH/sida.

Quarante-cinq femmes et jeunes filles ont participé au focus organisé à Baongo, le deuxième arrondissement, et présidé par M. Djembo. Trois panels y ont été animés par les spécialistes en la matière. Le premier, portant sur les « *Avancées en matière de prévalence du VIH/sida* », a été développé par le Dr Boloko. Il a défini la maladie comme étant le virus de l'immunodéficience humaine dont l'agent pathogène provoque une infection chronique évoluant vers le sida.

Il a rappelé aux femmes que le VIH/sida se transmet par trois moyens essentiels, notamment par voies sanguines ; par rapports sexuels non protégés ou encore de la mère à l'enfant.

En ce qui concerne le Congo, ce médecin évoluant au Conseil national de lutte contre le sida a souligné que d'après des récentes enquêtes, la maladie touche toutes les



Une photo de famille des participantes/Adiac

couches d'âge et tous sexes confondus. Toutefois, a-t-il précisé, la prévalence reste plus élevée chez les femmes que chez les hommes.

En outre, le Dr Boloko leur a fait savoir que la pathologie se développe en quatre phases parmi lesquelles la phase asymptomatique et celle du

sida proprement dit.

Avortement clandestin, un danger permanent pour les femmes

Animant de son côté le deuxième panel sur les « *Conséquences des avortements clandestins* », la sage-femme Ulrich Bouka a souligné

que l'extraction clandestine constitue un danger réel pour les femmes. Elle a affirmé que d'après une étude, 47 000 femmes meurent à travers le monde à la suite des avortements clandestins.

Le dernier panel, animé par la sage-femme Diane Mongondza, a porté sur « L'hygiène

menstruelle ». L'occasion a permis à la spécialiste de montrer aux jeunes filles comment se tenir pendant cette période, avant de leur montrer quel genre de serviette hygiénique utilisée.

Notons que l'ACDS est une association sans but lucratif, œuvrant dans le domaine du social et de la santé. Elle intervient, entre autres, dans la promotion et la défense des droits socio-économiques et environnementaux de la population vulnérable et marginalisée; la lutte contre les violences fondées sur le genre ainsi que la promotion et la défense des droits liés à la santé sexuelle et reproductive.

Cette organisation non gouvernementale oeuvre aussi pour l'appui au leadership des femmes, filles et jeunes à travers la formation, le développement des activités génératrices de revenus et l'insertion sociale.

Firmin Oyé

TOURNOI DE FOOTBALL FÉMININ QUALIFICATIF AUX JO DE PARIS

Le Congo affronte la Tanzanie au premier tour

Le Congo affrontera la Tanzanie au premier tour des éliminatoires du tournoi de football féminin qualificatif aux Jeux olympiques de Paris 2024. Le match aller se disputera, le 10 juillet, à Brazzaville et le retour, le 18 juillet, en Tanzanie.

La Confédération africaine de football (CAF) a dévoilé, le 30 mai, les combinaisons de la première étape et de la suite. Vingt-cinq sélections africaines sont en lice, mais dix-huit, dont le Congo, débute la campagne dès le premier tour. Les sept autres, à savoir la Zambie, la Tunisie, le Maroc, le Cameroun, le Nigeria, le Botswana et l'Afrique du Sud ont été exemptées de cette première étape, car mieux classées à la dernière Coupe d'Afrique des nations féminines jouées en 2022 au Maroc. Elles rencontreront les vainqueurs des premières combinaisons au second tour.

Plusieurs chocs seront au menu du premier tour des qualifications. Le Ghana en découvrira avec la Guinée. Le Burkina Faso affrontera le Mali, sans oublier le derby est-africain, opposant le Rwanda à l'Ouganda. La deuxième étape aura lieu du 23 au 31 octobre 2023, tandis que la troisième est prévue du 19 au 28 février 2024. Le quatrième et dernier tour, lui se jouera du 1^{er} au 9 avril 2024.

Les rencontres se joueront en aller et retour. Lors des derniers Jeux olympiques tenus à Tokyo, au Japon, l'Afrique avait été représentée au tournoi de football féminin par la Zambie.

Premier tour

Guinée-Bissau vs Bénin

Guinée vs Ghana

Burkina Faso vs Mali

Côte d'Ivoire vs Sierra Leone

Namibie vs Guinée équatoriale

Ouganda vs Rwanda



Les Congolaises seront opposées aux Tanzaniennes/DR

Ethiopie vs Tchad

Congo vs Tanzanie

Mozambique vs RD Congo

Second tour

Vainqueur Guinée Bissau-Benin vs vainqueur Guinée

vs Ghana

Vainqueur Burkina Faso-Mali vs Zambie

Vainqueur Côte d'Ivoire-Sierra Leone vs Tunisie

Vainqueur Namibie-Guinée équatoriale vs Maroc

Vainqueur Ouganda-Rwanda vs Cameroun

Vainqueur Ethiopie-Tchad vs Nigeria

Vainqueur Congo-Tanzanie vs Botswana

Vainqueur Mozambique-RD Congo vs Afrique du Sud

James Golden Eloué

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Géorgie, 17e journée, 1^{re} division

Dila Gori et Romaric Etou, averti à la 90e+4, prennent un point à Samgurali (2-2).

Sans Francis Nzaba, le Dinamo Tbilissi s'incline à domicile face à Batumi (1-2).

Avec 31 points chacun, le Dinamo et Dila Gori sont 4e et 5e.

Italie, demi-finale aller des play-offs, 2e division

Quel scénario à Cagliari où l'équipe d'Antoine Makoumbou s'impose 3-2 face à Parme après avoir été menée de deux buts. Le milieu de terrain congolais, battu au duel par Benedyczak sur l'ouverture du score, se rattrape à la 84e : son one-deux avec Zita Luvumbo permet à l'Angolais d'obtenir un penalty.

Match retour samedi soir sur le terrain de Parme. Resté sur le banc en Sardaigne, Gabriel Charpentier aura-t-il l'occasion de briller ?

Russie, 29e et avant-dernière journée, 1^{re} division

Sans Emmerson Illoy-Ayyet, blessé, le FK Ural l'emporte 3-0 à Khimki. Le club basé à Iekaterinbourg assure ainsi



Antoine Makoumbou lors du succès renversant de Cagliari face à Parme (DR)

son maintien avant la réception de Sotchi.

Russie, 33e et avant-dernière journée, 2e division

Sans Erving Botaka, non retenu, Oufa perd à Neftekhimik (0-3). Pour Oufa, 16e avec 32 points, il faut

donc battre le Kuban Krasnodar, 14e et premier non relégable avec 34 points, tout en misant sur une dé-

faite ou un nul de Veles, 15e, à Baltika.

Turquie, 36e et avant-dernière journée, 1^{re} division

Sans Bevic Moussiti Oko, non retenu, Ankaragücü s'incline à domicile face au Galatasaray (1-4). Ankaragücü devra s'imposer à Kayserispor lors de la dernière journée, tandis que les Stambouliotes sont sacrés champions.

Sans Mark Mampassi, absent du groupe, Antalyaspor s'incline 0-2 à Fenerbahçe. Après ce dernier match effectif (victoire sur tapis vert face à Hatayspor lors de la 37e et dernière journée), Antalyaspor reste sous la menace d'une relégation.

Sans Durel Avounou, qui a résilié son contrat en raison de salaires impayés, Umranyespor reste dernier du championnat.

Rappelons que le championnat compte deux forfaits généraux, Hatayspor, l'équipe de Dylan Saint-Louis et Gaziantep, situés dans deux villes fortement touchées par le séisme du 6 février dernier. La Fédération turque avait alors annoncé que les deux équipes ne seraient pas reléguées.

Camille Delourme

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL ADOLPHE-SICÉ

Plusieurs avis et propositions sanctionnent les travaux

La cinquième session du conseil d'établissement de l'hôpital général Adolphe-Sicé de Pointe-Noire, tenue le 30 mai, a pris fin par la prise de plusieurs avis et propositions visant l'amélioration des offres de soins.

La session du conseil d'établissement, prélude au comité de direction de la structure hospitalière qui aura lieu le 9 juin, a permis de passer en revue les maux qui minent le bon fonctionnement de l'hôpital, l'un des plus grands du pays. Organe consultatif de gestion chargé d'émettre des avis et de faire des propositions sur le fonctionnement de l'hôpital, le conseil d'établissement intègre également les missions d'améliorer et de garantir l'offre des soins de qualité et les conditions de travail du personnel soignant, gage d'une bonne prise en charge des pathologies. «*Ce n'est que dans l'unité, la solidarité, la discipline, le professionnalisme, la précision de nos priorités et leur réalisation que nous pouvons nous donner les moyens de satisfaire la population du Congo, notamment celle de Pointe-Noire et ses environs en matière de santé, parce que nos aptitudes requises ajoutées à notre humanisme vont permettre de lui apporter les soins et services de qualité en tout temps et*



La photo de famille à la fin du conseil d'établissement de l'hôpital général Adolphe-Sicé/Adiac

en toute circonstance », a dit Lambert Chakirou, directeur général de l'hôpital général Adolphe-Sicé. Eu égard aux nombreux défis que l'hôpital doit relever à l'instar de la persistante des corps en dépôt, de la mortalité élevée liée aux maladies transmissibles (VIH-sida, tuberculose, cirrhose post hépatique)

sans oublier la persistance des maladies non transmissibles (diabète, cancer du sein, insuffisance rénale, AVC...), des décisions et résolutions courageuses s'imposent. Ainsi, après débats et échanges constructifs, les participants ont pris plusieurs délibérations et recommandations, entre autres le projet

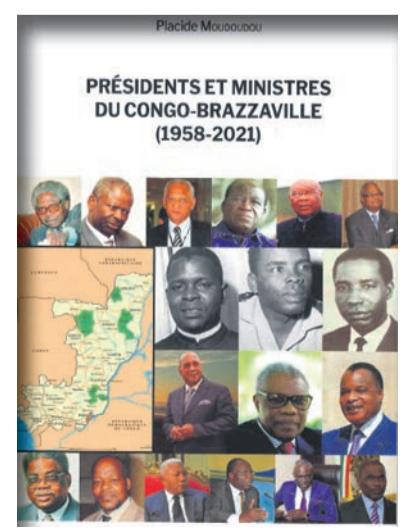
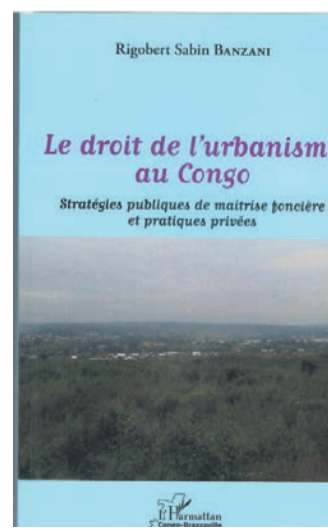
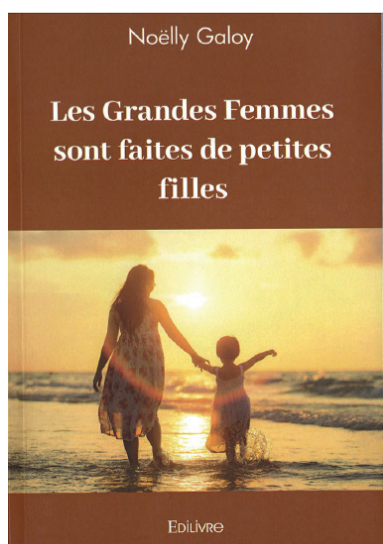
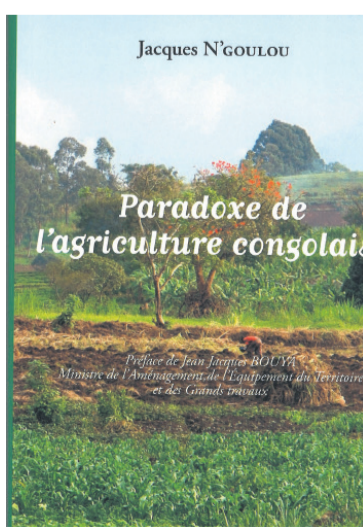
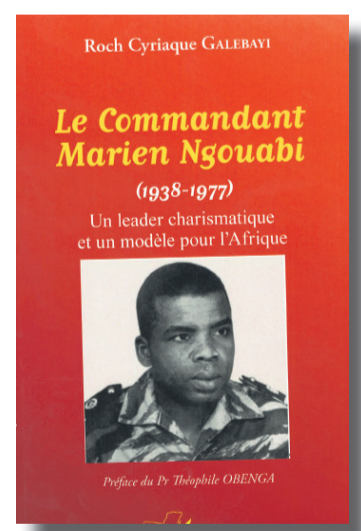
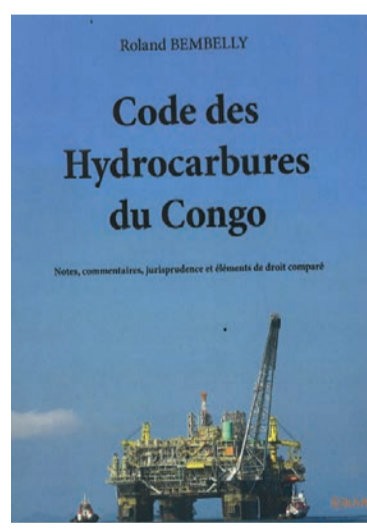
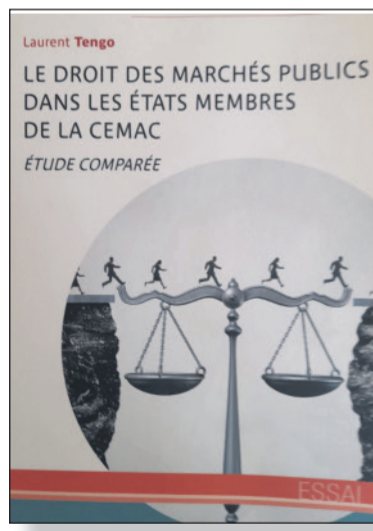
portant rapport d'activités 2022, le projet portant budget exercice 2023, le projet portant plan d'action opérationnelle 2023, le projet portant compte administratif et financier certifié 2021, le projet portant révision de la nomenclature des actes médicaux, le projet portant acquisition des fauteuils de l'hé-

modialyse et autres écrans complets avec kits d'hémodialyse... Le conseil d'établissement a pris comme recommandations de solliciter, auprès du comité de direction, la prise en compte des actes d'antivaleurs comme faute lourde ayant pour conséquence la traduction de l'agent en conseil de discipline. Les fautes lourdes épinglées sont le détournement des malades à des fins personnels, la vente illicite des médicaments, l'encaissement frauduleux des frais de consultations et des actes. La réactualisation du fichier du personnel et la finalisation des travaux de réhabilitation. Des services de la médecine interne complètent les recommandations. «*Notre hôpital a des problèmes mais aucun d'eux n'est insurmontable. Grâce à notre détermination et à notre abnégation associée à la volonté du gouvernement, nous pouvons les surmonter* », a conclu le directeur général de l'hôpital général Adolphe-Sicé.

Hervé Brice Mampouya



EN VENTE



CONGO-FRANCE

Anatole Collinet Makosso et Hervé Gaymard revisitent l'histoire commune

Après la réception du Premier ministre congolais, Anatole Collinet Makosso, par Yaël Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée nationale française au palais Bourbon, Hervé Gaymard, président de la fondation Charles-de-Gaulle, l'a reçu, le 30 mai, pour l'évocation du projet mémoriel entre la France et le Congo.

Après l'hommage qu'il a eu droit à l'Assemblée nationale française, le chef du gouvernement s'est rendu à la fondation Charles-de-Gaulle où tout le directoire était mobilisé pour le recevoir.

Anatole Collinet Makosso et ses hôtes ont parlé des « liens entre la France et le Congo, entre le gaulisme et le Congo puisque sans le Congo, sans Brazzaville, sans Félix Eboué, sans cette belle épopée, la France ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui ».

Si le Premier ministre, signant le livre d'or de la fondation, a fait l'éloge de la



Anatole Collinet Makosso et Hervé Gaymard au siège de la Fondation Charles-de-Gaulle./Braza Net by Ebdimi

restauration de la mémoire pour lutter contre l'oubli collectif, le président de la fondation Charles-de-Gaulle, Hervé Gaymard, lui, a insisté sur l'histoire entre cette fondation et Brazzaville.

« Je voudrais encore remercier le président Denis Sassou N'Guesso d'avoir organisé à Brazzaville, en 2020, ce grand colloque qui s'est déroulé en deux journées sur Charles de Gaulle qui a été un immense succès. Et maintenant, suite à la récente rencontre entre le président Sassou N'Guesso et Emmanuel Macron, à Brazzaville, nous sommes partis pour un très beau projet mémoriel pour regarder sur le XXI^e siècle et construire l'avenir », a-t-il indiqué.

Marie Alfred Ngoma

« Je voudrais encore remercier le président Denis Sassou N'Guesso d'avoir organisé à Brazzaville, en 2020, ce grand colloque qui s'est déroulé en deux journées sur Charles de Gaulle qui a été un immense succès. Et maintenant, suite à la récente rencontre entre le président Sassou N'Guesso et Emmanuel Macron, à Brazzaville, nous sommes partis pour un très beau projet mémoriel pour regarder sur le XXI^e siècle et construire l'avenir »

CAN U-23

Le Cameroun remplace le Gabon

La disqualification du Gabon étant actée, la Commission d'organisation des compétitions des jeunes a confirmé, dans une correspondance du 27 mai, au Caire, à toutes les parties concernées la qualification du Cameroun à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) des moins de 23 ans qui se jouera du 24 juin au 8 juillet, au Maroc.

« Nous vous informons par la présente que le Cameroun remplacera le Gabon avec le même ordre des matches établi pour le groupe B dans le calendrier du tournoi de la CAN U23 Maroc 2023 », a précisé la Confédération africaine de football (CAF). Cette décision est consécutive à des réserves portées par le Cameroun, éliminé sur le terrain aux tirs au but par le Gabon. L'équipe du Gabon des moins de 23 ans est sanctionnée pour avoir interverti la date de naissance de l'ailier Floriss Djave avec celle d'un autre joueur lors de l'enregistrement dans le système CMS de la CAF. L'article 44 du règlement de la CAN U-23 indique qu'en cas de toute erreur administrative en matière d'enregistrement des joueurs, l'association nationale est suspendue à l'édition suivante et son équipe est éliminée de la compétition si elle est qualifiée.

Une erreur administrative en matière d'enregistrement du joueur qui lui coûte cher puisque, selon les dernières révélations, le joueur est né le 29 juillet 2003 et par conséquent éligible à la compétition. Notons qu'à l'issue de cette CAN, les trois meilleures équipes seront qualifiées pour les Jeux Olympiques de Paris 2024.

James Golden Eloué

TRAITÉ CONTRE LA POLLUTION PLASTIQUE

Les négociations bloquées

175 États sont réunis à Paris depuis lundi pour négocier un traité contre la pollution plastique mais les négociations achoppent sur une question de méthode. La situation est bloquée.

En cause, un différend sur les règles d'adoption finales du texte. L'Arabie saoudite, plusieurs pays du Golfe ainsi que la Russie, la Chine, l'Inde ou encore le Brésil refusent que le futur traité soit approuvé par un vote à la majorité des deux tiers si jamais un consensus n'était pas trouvé. En face, une majorité de pays défend le vote comme ultime recours, ce qui permettrait de passer outre à une minorité de blocage. Le sommet doit se dérouler jusqu'au 2 juin.

La plénière a été levée, le 30 mai, en début de soirée, et un groupe informel a été chargé de poursuivre les échanges avec le mandat de trouver une issue permettant aux négociations de démarrer le lendemain. « Nous passons à côté de ce qui nous réunit ici, à savoir la pollution plastique », avait tonné, le 30 mai matin, Camila Zepeda, de la délégation mexicaine. « Nous perdons du temps et de l'énergie dans des discussions qui tournent en rond [...] Passons à l'essentiel », avait-elle réclâmé. « C'est le droit des États membres de faire des suggestions » et « nous ne sommes pas favorables à la définition erronée du consensus de certains États », avait rétorqué un diplomate de l'Iran, pays lui aussi opposé. « La stra-

tégie de certains pays est de retarder les débats », estimait Joan-Marc Simon, directeur de Zero Waste Europe, « car si on veut un traité ambitieux qui porte sur l'ensemble du cycle de vie du plastique, cela va prendre du temps à négocier ».

« Cela fait maintenant deux jours que le traité mondial sur les plastiques est bloqué par une coalition de pays réticents, dirigée par l'Arabie saoudite », a abondé, mardi soir, Graham Forbes, un responsable de Greenpeace. « Nous demandons aux pays d'arrêter de perdre du temps et de commencer à discuter des questions essentielles pour résoudre la crise de la pollution plastique », lançait-il. Le monde produit toujours davantage de plastiques : 234 millions de tonnes en 2000, contre 460 en 2019, selon un rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques de février 2022. Et seulement 9 % des déchets sont recyclés dans le monde. L'Organisation des Nations unies espère trouver un accord d'ici à la fin de l'année 2024 avec la mise en place d'un instrument international juridiquement contraignant qui interdise certains plastiques, établisse des critères pour la conception, la collecte et le recyclage.

Noël Ndong